

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



EDITO

**La dépense publique représente 57 % de notre PIB.
Question : est-ce qu'il y a trop de « social » en France ?**

Lorsqu'on parle du montant de la dépense publique, qui représente 57 % de notre richesse nationale (l'Italie qui a fait des efforts ces dernières années est à 48 %), certains accusent immédiatement notre politique sociale d'être trop généreuse.

Question : est-ce qu'il y a trop de « social » en France ?

Rappelons les chiffres :

- Années 60 : Prélèvements obligatoires = 30 % du PIB, croissance : 5 %
- Années 80 : Prélèvements obligatoires = 40 % du PIB, croissance : 2 %
- En 2016 : Prélèvements obligatoires : 47,6 % du PIB, croissance : - de 2 %. Les prélèvements obligatoires en France sont supérieurs à ceux du Danemark (47,3 %), la moyenne, dans la zone euro, étant de 41,3 %. Dans les prélèvements obligatoires, la France est aussi championne du monde des cotisations sociales. Elles représentent 37 % des prélèvements obligatoires. Certains les nomment, pour les dénoncer, « charges » sociales, car elles impactent le coût du travail. Or, ces cotisations sociales financent nos protections collectives (santé, chômage, vieillesse, etc.).

D'où une autre question : faut-il baisser les cotisations sociales ?

La réponse est évidente : oui, il faut baisser les cotisations sociales, afin de baisser le coût du travail, ce qui rendra de la compétitivité et des marges financières à nos entreprises.

La conclusion semble tout aussi évidente : il faut donc réduire les prestations sociales.

C'est là, nous, gaullistes, que nous ne sommes plus d'accord. **Non, en France, il n'y a pas trop de social. Nous pensons même qu'il faudrait plus de social dans certains domaines.**

Comment alors arriver à l'équilibre entre la réduction de la dépense publique et le maintien d'une politique sociale qui protège tous les Français, en particulier les plus fragiles ?

En réduisant certaines dépenses, ce qui ne peut se faire que dans la concertation. Il convient donc de tout mettre sur la table et ne pas se contenter de dire qu'il faut, à chaque fois, embaucher plus de fonctionnaires, attribuer plus de subventions.

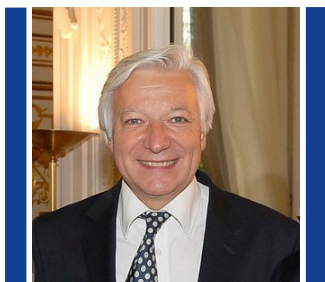
Réduction de la dépense publique et baisse massive des impôts pour les entreprises et tous les Français : cette équation semble impossible à tenir. C'est pourtant dans la résolution de cette équation que se joue l'avenir de notre pays.

L'augmentation de la dépense publique, qui a pour conséquence l'augmentation de la dette publique (près de 100% de notre PIB aujourd'hui) n'a pas permis de lutter efficacement contre le chômage de masse, ni améliorer le pouvoir d'achat des Français.

C'est donc un vaste chantier qui s'ouvre devant nous. Et comme nous ne pouvons pas échapper à cette baisse de la dépense publique, elle se fera dans la concertation ou la douleur. Si elle se fait dans la douleur, c'est la porte ouverte à tous les extrémismes.

Marc FRAYSSE,
Ancien Député,
Président de France Unie

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



Semaine du 9 novembre 2018

www.france-unie.fr

Sommaire

p1- Edito

La dépense publique représente 57 % de notre PIB
Question : est-ce qu'il y a trop de «social» en France ?

p 2 - Sommaire

Informations importantes

p 3 - Economie

Epargne salariale et retraite loi PACTE

p 4 - Livre

Ce que nous vous conseillons

p 5 - Livre

A paraître - Appel à contribution

p 6 - Soutien

FRANCE UNIE soutient Le Blé de l'Espérance

p 7/8 - INVITATION - Les petits déjeuners de l'économie

Le Petit déjeuner de l'économie du
Vendredi 16 novembre 2018

Invité : Jean-François ZULAWIK Thème : Couloisses &
Rayonnement de la Fête des Lumières de Lyon

Informations importantes

France Unie vous informe que suite à une restructuration de la communication, la seule et unique boîte e-mail de contact est accueil.franceunie@gmail.com. Les autres boîtes e-mails ne seront plus lues.

Pour continuer à recevoir les lettres d'informations de France Unie ainsi que les invitations aux «Petits déjeuners de l'économie» et aux «Théâtre de la pensée», nous vous conseillons d'ajouter la boîte e-mail lalettre@franceunie.com à votre carnet d'adresse et de vérifier dans un premier temps vos boîtes «Spam» et/ou «Courriers indésirables» afin d'autoriser cette adresse mail à vous délivrer des messages.

Vous pouvez également vous inscrire aux newsletters sur cette adresse :

<https://www.france-unie.fr/newsletters/>

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



ECONOMIE

Épargne salariale et retraite loi PACTE : des perspectives massives de développement dans les TPE/PME !

Source : Jérôme Dedeyan, associé fondateur d'ERES, publié le 08/10/2018, sur le site d'ERES

Le projet de loi PACTE, s'il est voté à l'issue de la « navette » parlementaire et les textes d'application (Ordonnances et décrets) publiés, contient des mesures destinées à favoriser l'épargne salariale, l'épargne retraite et l'actionnariat salarié.

Pour nous, gaullistes, ce projet de loi correspond à l'un des axes forts de ce que de Gaulle voulait mettre en œuvre : l'intéressement et la participation. Pour Jérôme Dedeyan, « Conformément à la promesse d'Emmanuel Macron, le développement de l'Intéressement et de la Participation est boosté par la SUPPRESSION totale du forfait social pour la Participation volontairement mise en place dans les entreprises de moins de 50 salariés et pour l'Intéressement dans toutes les entreprises jusqu'à 250 salariés. Le projet de loi va plus loin et supprime aussi le forfait social sur l'abondement dans les plans d'épargne d'entreprise (PEE) et plans d'épargne retraite collectifs (PERCO) dans les entreprises de moins de 50 salariés, accédant ainsi à une demande répétée des professionnels, et notamment des distributeurs, qui constatent que la mise en place d'un Plan d'épargne est souvent la première étape de mise en place d'un dispositif de partage de la valeur dans les TPE et PME. » La loi PACTE simplifie aussi les formalités, ce qui va permettre le développement de ces mécanismes dans les TPE/PME. Aujourd'hui, moins de 20% des salariés des TPE/PME bénéficient des dispositifs d'épargne salariale, épargne retraite et actionnariat salarié. On note 3 avancées :

- Avancées sur le volet actionnariat salarié

Le projet de loi prévoit une baisse du forfait social de 20% à 10% pour l'abondement dans les PEE des entreprises de 50 salariés et plus quand cet abondement est destiné à aider les salariés à devenir actionnaire

de leur entreprise dans le plan. Toute une série de mesures sont prévues pour faire décoller l'actionnariat salarié, notamment dans les PME et ETI non cotées. Pour Jérôme Dedeyan, il faudrait encore aller plus loin.

- Avancées sur le volet épargne retraite

Sur le volet épargne retraite, Jérôme Dedeyan note « un niveau d'ambition très élevé qui va réellement changer les choses en mieux ».

- Avancées relatives à l'assurance-vie.

Conclusion de Jérôme Dedeyan : « le projet de loi PACTE marque des avancées majeures, qui vont dopper le marché de l'épargne salariale, de la retraite et de l'actionnariat salarié. » La gauche, en particulier la gauche radicale, est opposée à ce projet de loi PACTE, qui contribue, - ce qui correspond à ce que souhaitait le Général de Gaulle -, à réconcilier le travail et le capital. Est-ce que cette loi suffit à faire du capitalisme régulé un parangon de vertu sociale et citoyenne ? Evidemment, non. Il y aura toujours, dans une économie mondialisée et financiarisée, des intérêts divergents entre le travail et le capital.

Les guerres économiques que livrent les régions du monde ont tendance à favoriser l'actionnaire. Il est normal de rémunérer le capital. Le mot « profit » n'est pas un gros mot. Mais, le salarié ne peut pas être une variable d'ajustement pour servir les intérêts de l'actionnaire. En 1948, déjà, de Gaulle avait dit : « Ni le vieux libéralisme, ni le communisme écrasant. Autre chose. Quoi ? Et bien, quelque chose de simple, de digne et de pratique, qui est l'association » Il parlait d'une véritable révolution destinée à changer la condition ouvrière. Il avait dit, en 1968 : « Et moi, je ne suis pas gêné, dans ce sens-là, d'être un révolutionnaire ».

Christian GAMBOTTI
Bureau des études
de France Unie

LA LETTRE DE FRANCE UNIE


LIVRE
CE QUE NOUS VOUS CONSEILLONS
Marc TOUATI, Un Monde de Bulles, Ed. Bookelis, septembre 2018


Présentation de l'éditeur

Flambée boursière excessive des deux côtés de l'Atlantique, valorisation extravagante de nombreuses entreprises du numérique n'ayant jamais réalisé le moindre profit, taux d'intérêt obligataires anormalement bas, explosion de la dette privée en Chine et de la dette publique en Europe et aux Etats-Unis, engouement écerelé pour le bitcoin et les cryptomonnaies, cours immobiliers historiquement élevés, notamment à Paris... A l'évidence, les anomalies financières ne manquent pas. Et ce, tout juste dix ans après la dernière grave crise économico-financière qui a failli plonger le monde dans une dépression au moins aussi grave que celle de 1929. A croire que la cupidité et l'oubli sont plus forts que le réalisme et l'apprentissage des catastrophes du passé. De plus, les bulles ne

ne sont pas seulement financières. Elles peuvent aussi être économiques, politiques et médiatiques. A tel point que nous sommes désormais envahis par une multitude de bulles en tous genres. D'où une question simple : jusqu'à quand ? C'est là tout le problème avec les bulles : c'est lorsqu'elles approchent de leurs fins qu'elles deviennent les plus extravagantes. Autrement dit, il est très probable que l'exubérance irrationnelle des marchés continue encore quelques mois. Seulement voilà, plus les bulles iront loin, plus leur dégonflement, ou plutôt leur éclatement, sera violent, avec tous les désagréments que cela entraînera sur l'activité et l'emploi. Plus que jamais, il est donc impératif de dénoncer l'aveuglement collectif ambiant et d'alerter le grand public : oui, nous vivons malheureusement dans un « monde de bulles ». Il ne faut pas forcément en avoir peur, mais le comprendre et le diffuser, pour ne plus être des « dindons de la farce ». Sachons donc éviter les pièges, ce qui nous permettra de sortir par le haut des crises passées, actuelles et à venir.

L'auteur

Economiste, Marc Touati devient, à l'âge de 27 ans directeur de la recherche économique et financière des groupes Banques Populaires et Natexis. Il occupera ce poste jusqu'en 2007. Il est le président fondateur du cabinet ACDEFI (Aux Commandes De l'Économie et de la Finance), un cabinet de conseil économique et financier indépendant au service des entreprises, des professionnels et des particuliers, qu'il crée en 2007. Ses livres sur l'économie connaissent un grand succès en raison de leur dimension très pédagogique. Pour Marc Touati, « en France, on n'a pas beaucoup de culture économique, parce qu'elle a mauvaise presse, mais on peut parler d'économie avec pédagogie et c'est ce que j'essaie de faire depuis des années. »

L'Avis de France Unie

Un livre intéressant qui part du constat que les « bulles ». Les « bulles » n'ont rien de rationnel, mais elles font partie de la vie économique. L'économie n'étant pas une science exacte, elles sont liées à un comportement humain. Il est donc important de les identifier, afin de ne pas se faire piéger. On se souvient de la bulle des « subprimes », aujourd'hui, nous avons les « bitcoins ». Le danger des « bulles » arrive lorsque les prix augmentent trop par rapport à la réalité économique. Un livre passionnant sur le phénomène des « bulles ».

Marc FRAYSSE
Président de France Unie
Ancien Député

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



LIVRE

PUBLICATION DU PROCHAIN LIVRE DE MARC FRAYSSE APPEL A CONTRIBUTIONS



Marc FRAYSSE
LA FRANCE DE DEMAIN
Faut-il jeter le vieux monde
avec l'eau du bain ?

PML Editeur

Chers Ami(e)s,

Mon prochain livre comportera un chapitre « Ce que les Français nous disent » sur la France de demain.
Comment voient-ils cette France ? Leur avenir ? L'avenir de leurs enfants ?
La place de la France en Europe ? Dans le monde ?
Sont-ils optimistes, pessimistes ou fatalistes ?
Comment jugent-ils l'action des partis politiques ?
Le clivage gauche/droite ? Peut-on parler de « monde nouveau », incarné par l'élection d'Emmanuel Macron, par opposition au « vieux monde » ?

Il ne s'agit pas de répondre à un questionnaire, mais de donner un point de vue à partir des questions que vous vous posez, quel que soit le sujet sur le thème « la France de demain ». Avec votre accord, je publierai vos réflexions.

Je vous remercie pour vos contributions. Elles sont à envoyer, dès à présent :

- par courrier : France Unie – 1 Cours de la République
69100 Villeurbanne
- par mail : accueil.franceunie@gmail.com

Marc FRAYSSE
Président de France Unie
Ancien Député

LA LETTRE DE FRANCE UNIE



SOUTIEN

FRANCE UNIE SOUTIENT L'ACTION D'AGNÈS CHEVASSUS

Vente aux enchères, vendredi 16 novembre à 18h30, à la mairie de Lyon 6°, organisée par l'association Le blé de l'espérance, qui aide les enfants à mieux vivre l'hôpital.

Marc DUPONT
Président de l'association



Agnès CHEVASSUS
Antenne Auvergne Rhône-Alpes

En présence de **Odile Mattei**
Marraine de cet événement
Journaliste à **3 Auvergne Rhône-Alpes**, émission « Goûtez-voir »

ont le plaisir de vous inviter à la vente aux enchères caritative exceptionnelle

« Arts, Sports & Gastronomie »

qui se déroulera le
vendredi 16 novembre 2018 à 18h30
à la mairie du 6^e arrondissement de Lyon, 58 rue de Sèze
Sous le marteau de Maître **Etienne De Baecque**

Merci de confirmer votre présence avant le 10 novembre 2018,
par téléphone au 06 76 10 43 00 ou par mail : ac.bledelesperance@sfr.fr

Marc FRAYSSE
Président de France Unie
Ancien Député

INVITATION

NOUS AURONS L'HONNEUR ET LE PLAISIR D'ACCUEILLIR :

JEAN-FRANÇOIS ZURAWIK, COORDINATEUR GÉNÉRAL DE LA FÊTE DES LUMIÈRES



Le vendredi 16 novembre 2018

Sur le thème :

Coulisses & Rayonnement de la Fête des Lumières de Lyon

A partir de 7 h 45
 Au SOFITEL Lyon Bellecour
 20 quai Gailleton, 69002 Lyon

Inscription en ligne :

<https://goo.gl/forms/qLC9C3ltTI5cvm2H3>

Ou formulaire papier à imprimer en bas de la lettre.



NOM : _____

Prénom : _____ Né(e) le : _____

Adresse : _____

Code postale : _____ Ville : _____

Courriel : _____

Tel : _____ Portable : _____

Profession : _____

Mandat électif : _____ Lieu : _____

<input checked="" type="checkbox"/> ADHESION	<input type="checkbox"/> RENOUELEMENT
<input checked="" type="checkbox"/> Cotisation simple	1an : 30 €
<input checked="" type="checkbox"/> Cotisation couple (joindre un bulletin pour le conjoint)	1an : 40 €
<input checked="" type="checkbox"/> Cotisation réduite (moins de 26ans, étudiants, demandeurs d'emploi)	1an : 15 €
<input type="checkbox"/> Soutien je désire faire un don pour soutenir France Unie €

Date et Signature obligatoires :

Merci de remplir le plus lisiblement possible ce document et de nous le renvoyer à l'adresse indiquée.
 Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux données personnelles qui vous concernent. Seule l'association France Unie est destinataire des informations que vous lui communiquez.

INVITATION

LES PETITS-DEJ'
DE L'ECONOMIE
La confiance est dans l'action !

Marc FRAYSSE, ancien Député, Président de l'association France Unie, a le plaisir de vous convier à la prochaine édition des PETITS-DEJ' DE L'ECONOMIE, moments d'échanges d'idées et d'expressions, pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent contribuer au débat citoyen.

Nous aurons l'honneur
et le plaisir d'accueillir :
Jean-François ZURAWIK
à notre 58e édition

Thème :
**Coulisses & Rayonnement
de la Fête des Lumières**

Vendredi 16 novembre 2018
A partir de 7 h 45

Au SOFITEL Lyon Bellecour
20, quai Gailleton – 69002 Lyon

Participation : 18€/personne



Jean-François
ZURAWIK

Coordinateur Général
de la
Fête des Lumières
de Lyon



NOM : PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
TELEPHONE : COURRIEL :

- N'assistera pas à cet événement
 Sera présent le vendredi 16 novembre 2018 à la 58^e édition des "PETITS-DEJ' DE L'ECONOMIE"

Participation : 18 euros par personne

Règlement à votre convenance, soit par courrier (chèque à l'ordre de l'Hôtel Sofitel) soit sur place (CB ou espèces).

Vous pouvez vous inscrire :

- Par courrier : France Unie – 1 cours de la République – 69100 Villeurbanne
- Par courriel : accueil.franceunie@gmail.com
- Par téléphone : 04 37 47 83 23 - 07 89 84 04 73
- En ligne : <https://goo.gl/forms/qjC9C3xM4oim3H3>

*(Pour information, votre inscription engage France Unie auprès de l'Hôtel Sofitel.
Aussi, en cas d'empêchement, auriez-vous l'obligeance de nous prévenir au moins 48 h à l'avance, merci !)*

France Unie en partenariat avec CAPZEN Services & www.parlementsseterritoires.fr

